



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN LITUANIE

FICHE LITUANIE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

La dernière loi sur l'enseignement supérieur en Lituanie a été votée le 30 avril 2009. Elle a présidé à une réforme du système de recherche et d'enseignement supérieur. Ses principaux objets ont été une meilleure qualité des études et une gestion plus effective des études supérieures. Dans la loi, la régulation du système de recherche scientifique et d'enseignement supérieur est prévue au niveau de l'État, ainsi que les principes de garantie de la qualité des études. Le Ministère de l'Éducation et de la Science est la plus importante institution en matière de politique de recherche et d'enseignement supérieur. Ses principales missions sont de :

- coordonner l'activité des institutions lituaniennes de recherche et d'enseignement supérieur,
- stimuler l'innovation,
- réglementer au niveau national le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Le budget de l'État en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche pour 2011 était de 5,56 mlrd de litas (1,61 mlrd d'euros), pour 2012 de 5,20 mlrd de litas (1,51 mlrd d'euros), pour 2013 5,27 mlrd de litas (1,53 mlrd d'euros) et pour 2014 il est prévu 6,87 mlrd de litas (1,99 mlrd d'euros).

Le nombre d'étudiants en Lituanie en 2011 était de 125 046 dans les universités et de 49 777 dans les Kolegija pour 3 006 005 habitants, en 2012 de 113 780 dans les universités et de 45 685 dans les Kolegija pour 2 974 176 habitants, en 2013 de 104 923 dans les universités et de 43 550 dans les Kolegija pour 2 945 235.

En Lituanie, on peut distinguer deux types d'établissements d'enseignement supérieur : publics ou privés.

- Les **universités**. On dénombre 14 universités publiques, dont 10 dispensent un enseignement général et technique, et 3 Académies dans lesquelles une spécialité est enseignée (art, musique par exemple) et 1 université du sport. Les universités privées sont au nombre de 9.

- Les « **kolegija** » ou écoles supérieures non universitaires sont techniques et professionnelles et équivalent aux IUT français. Sur les 24 « kolegija », 11 sont des établissements privés.

Les universités publiques en Lituanie sont les suivantes :

Académie Militaire J. Zemaitis www.lka.lt

Académie de Musique et de Théâtre de Lituanie www.lmta.lt

Académie des Beaux-arts de Vilnius www.vda.lt

Université du Sport de Lituanie www.lkka.lt

Université des Sciences de la Santé www.lsmu.lt

Université Technologique de Kaunas www.ktu.lt

Université de Klaipėda www.ku.lt

Université Aleksandras Stulginskis www.asu.lt

Université de Siauliai www.su.lt

Université Vytautas Magnus www.vdu.lt

Université de Vilnius www.vu.lt

Université des Sciences de l'Éducation de Lituanie www.leu.lt

Université Technique Gediminas de Vilnius www.vgtu.lt

Université Mykolas Romeris www.mruni.eu

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Pour entrer à l'université et préparer la licence « *bakalauras* », il faut être titulaire du certificat de fin d'études secondaires « *brandos atestatas* », équivalent du baccalauréat français. Ce sont les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes qui, individuellement, organisent les admissions et en déterminent le calendrier. L'année académique est divisée en deux semestres (automne et printemps).

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention de crédits « *kreditas* » (European Credits Transfer System - ECTS). Les notes aux examens sont attribuées sur une échelle de 5 à 10. Certains cours ne donnent pas lieu à un examen final et l'attribution de crédits se fait par contrôle continu.

Les cours sont généralement dispensés en lituanien, mais la plupart des établissements d'enseignement supérieur proposent quelques programmes d'études en langue étrangère, avant tout en anglais.

La structure des études, basée sur **trois cycles principaux**, est en vigueur depuis 1993 :

- le premier cycle dure de 3 à 4 ans et conduit au niveau Licence « *bakalauras* » ou à une qualification professionnelle « *profesine kvalifikacija* » ;
- le deuxième cycle dure de 1 à 2 ans et conduit à un niveau de Master « *magistras* » ou à une qualification professionnelle « *profesine kvalifikacija* » ;
- le troisième cycle, les études doctorales, ne dure pas plus de 3 à 4 ans. Il comprend des cours théoriques, des activités spécifiques de recherche et la rédaction d'une thèse. Après avoir suivi les cours de formation doctorale, la thèse doit être préparée et soutenue publiquement pour que le candidat puisse prétendre au titre de docteur. Les études doctorales doivent être organisées conjointement par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

La charge de travail de chaque programme d'études est mesurée en crédits. Un crédit national correspond à 40 heures (ou une semaine) de travail pour les étudiants (en classe, en laboratoire, travaux individuels, etc). Il correspond approximativement à 1,5 ECTS. Le volume moyen dans le cas d'études à temps plein est de 40 crédits par année, utilisés à la fois pour le transfert et l'accumulation.

La qualité des programmes académiques est périodiquement évaluée depuis 1999 par le Centre lituanien d'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur « *Studiju kokybes vertinimo centras* ».

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

L'autonomie académique dont jouit chaque université permet une grande souplesse dans l'ouverture de facultés spécialisées qui proposent beaucoup de disciplines. L'encadrement professoral est de très bonne qualité. La recherche en sciences exactes (mathématiques appliquées, physique, chimie) est de très haut niveau.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **a) français**

De nombreux établissements français entretiennent des relations avec des établissements lituaniens, soit dans le cadre du programme européen ERASMUS, soit dans le cadre d'une coopération bilatérale, soutenue par l'Ambassade de France. Ces coopérations se caractérisent par des échanges d'étudiants et de mobilité professorale qui favorisent des projets communs de recherche, des thèses en cotutelle, ou encore des conférences et des séminaires.

Dans la majeure partie des cas, les conventions de coopération en vigueur entre les universités lituaniennes et françaises prennent la forme d'échanges financés par des programmes européens.

Dans le cadre des SOCRATES/ERASMUS en 2012/2013, 228 étudiants français sont venus étudier dans les établissements d'enseignement supérieur lituanien et 191 étudiants lituaniens sont partis dans les établissements d'enseignement supérieur français. En 2011/2012 184, étudiants français sont venus étudier dans les établissements d'enseignement supérieur lituanien et 188 étudiants lituaniens sont partis dans les établissements d'enseignement supérieur français.

L'Université de Vilnius a des accords Erasmus avec l'Université Lyon 1, l'Université Montpellier 2, l'IEP Lille, l'Université Paris X, Grenoble INP, l'Université Aix-Marseille 2, l'École Pratique des Hautes Etudes.

L'Université Mykolas Romeris à Vilnius a des accords bilatéraux avec l'Université Aix-Marseille III et l'Université de Savoie, ainsi que des accords Erasmus avec l'Université Bordeaux IV, l'IEP Bordeaux, l'IEP Grenoble, l'Université de Caen Basse-Normandie, l'Université de la Rochelle, l'IEP Lyon, l'Université Lyon 3, l'Université Lille 2, l'Université Lyon 2, l'Université Nancy 2, l'Université Paris 5, l'Université Paris 8, l'Institut Supérieur du Commerce, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'Université Aix Marseille 3, l'IEP Rennes, l'Université de Rouen, l'Université de Savoie, l'Université de Strasbourg, l'École Supérieure de Commerce de Troyes.

L'Université Technique Gediminas de Vilnius a des accords Erasmus avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, l'Université Paris 13, l'Université de Technologie de Belfort - Montbéliard, l'Université de technologie de Troyes, l'Université Lille 1, l'Université Paris XII Val de Marne, l'EFREI École d'Ingénieurs des Technologies de l'Information et du Management, l'Université de Picardie Jules Verne, l'IUT de Grenoble de l'Université Joseph Fourier, l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, l'Université Henri Poincaré, l'IUT Nancy-Brabois, l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, l'Université de Franche-Comté, l'Université de Strasbourg.

L'Université des Sciences de l'Education de Lituanie a des accords avec l'Université d'Angers et l'Université Rennes 2.

L'Université Technique de Kaunas a des accords Erasmus avec l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, l'École Supérieure de Commerce et de Management (ESCEM), l'ESC Bretagne Brest, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes, l'Institut National Polytechnique de Grenoble, l'Institut National Polytechnique de Toulouse, l'ITP Billières, l'IUT 1 de Grenoble de l'Université Joseph Fourier, l'École des Hautes Études en Santé Publique, l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), l'Université d'Artois, l'Université de Bourgogne, l'Université de Poitiers, l'Université de Savoie, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Université d'Orléans, l'Université du Maine, l'Université Nancy 2, l'Université Paris 13 et des accord bilatéraux avec l'Université du Maine et l'Université d'Orléans.

L'Université Vytautas Magnus à Kaunas a des accords bilatéraux avec l'Université du Maine, Toulouse Business School, l'Institut Régional du Travail Social du Nord-Pas de Calais et des accords Erasmus avec l'Institut Supérieur du Commerce de Paris, l'Université de Montpellier, l'Université de Bretagne Occidentale, l'Université de Bretagne-Sud, Rennes International School of Business, l'Université de Poitiers, l'Université d'Orléans, l'Université de Rouen, l'Institut Régional du Travail Social d'Aquitaine, l'Université Lumière Lyon 2.

L'Université des Sciences de la Santé de Lituanie a des accords avec l'Institut Catholique de Lille, l'Université Montpellier 1, le Centre Hospitalier de Gonesse, le Centre Hospitalier de Tourcoing, l'Université Lille 2, l'Université Lyon 1, l'Université de Grenoble, l'Université de Rennes, l'EHESP.

L'Université de Klaipėda a des accords Erasmus avec l'Université d'Artois, l'Université de Savoie, l'Université de Poitiers, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, le Conservatoire de Dijon.

L'Université de Siauliai a des accords Erasmus avec l'INSEEC, l'Université de Cergy-Pontoise, l'IUF de Versailles, l'INALCO.

L'université Aleksandras Stulginskis a des accords Erasmus avec l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers, l'Institut Supérieur d'Agriculture de Beauvais, l'Institut Supérieur d'Agriculture et

d'Agroalimentaire de Rhône-Alpes, l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, l'École Supérieure Agronomique Toulouse, l'Université de Grenoble.

L'université du Sport a un accord Erasmus avec l'Université Paris 10.

L'Académie des Beaux-Arts a des accords Erasmus avec l'ENSAAMA Olivier de Serres, l'École de Design Nantes Atlantique, l'École d'Architecture de Strasbourg, l'École Supérieure d'Art de Grenoble, l'École Supérieure des Arts Appliqués et du Textile de Roubaix, l'École Supérieure des Arts Appliqués Duperré, l'École Supérieure d'Architecture de Montpellier, l'École Supérieure d'Art de Metz, l'École Supérieure d'Art de Clermont Communauté, l'École Supérieure Estienne des Arts et Industries graphiques, l'Université Paris 10, l'ESAD/École Supérieure d'art de design de Reims, l'Université Paris 8.

L'Académie de Musique et de Théâtre a des accords Erasmus avec le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt, le Conservatoire Nationale Supérieure du Musique et de Danse de Paris.

L'Académie Militaire a un accord avec l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

b) d'autres pays, notamment européens

Il existe de nombreuses relations dans le cadre des échanges Erasmus.

Les 10 premières destinations que les étudiants en Erasmus lituaniens ont choisies pour leurs études en 2012/2013 sont les suivantes :

1. Espagne : 282 étudiants
2. Turquie : 257
3. Portugal : 255
4. Allemagne : 234
5. Italie : 199
- 6. France : 191**
7. Grèce : 174
8. Suède : 159
9. Grande Bretagne : 159
10. Finlande : 157

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-lituanienne

Principaux projets en développement :

1. offre francophone en sciences politiques et droit (modules sur l'identité européenne, école doctorale franco-lituanienne de droit, certificats spécialisés en droit) ;
2. cotutelles de thèse ;
3. soutien aux jeunes chercheurs ;
4. diplômes conjoints.

L'Université Montesquieu de Bordeaux et l'Université Mykolas Romeris ont conjointement accueilli le 2 septembre 2011 la première promotion d'étudiants inscrits au Master 2 « Droit et gouvernance de l'Union européenne ». En 2013 a débuté un autre diplôme conjoint de Master avec l'Université de Savoie « Droit des affaires européennes et internationales ».

VI- Contacts utiles

Ministère de l'Education et de la Science de la République de Lituanie : www.smm.lt
Centre d'Evaluation de la Qualité des Etudes www.skvc.lt